

## Dans l'Aude, une centrale photovoltaïque financée et gérée par les habitants

1,2,3 Soleil est le premier parc solaire citoyen français construit grâce au financement participatif : 286 particuliers, résidents du village de Luc-sur-Aude ou des alentours, ont investi dans cette centrale qui produira 320 000 kilowattheures par an, soit la consommation (hors chauffage) des Lucois.

LE MONDE ECONOMIE | 31.05.2018 à 10h38 | Par Catherine Rollot  
(/journaliste/catherine-rollot/)



Panneaux photovoltaïques, à Luc-sur-Aude (Aude), en octobre 2017. PHILIPPE BENOIT / IMAGES BLEU DU SUD

A Luc-sur-Aude (Aude), dans la garrigue du Languedoc-Roussillon, le soleil brille pour tout le monde, mais, surtout, il appartient à chacun. Depuis la mi-décembre 2017, une centrale photovoltaïque, financée et gérée par les habitants, fonctionne. Installé dans un sous-bois de pins, à 800 mètres de ce petit village des Corbières de 220 habitants, 1,2,3 Soleil est le premier parc solaire citoyen français construit grâce au financement participatif : 286 particuliers, résidents du village ou des alentours, ont investi dans cette centrale qui produira 320 000 kilowattheures par an, soit la consommation (hors chauffage) des Lucois.

« Le parc a été conçu pour nos besoins, explique le maire (sans étiquette), Jean-Claude Pons. L'objectif n'est pas de *produire de l'énergie pour la vendre à d'autres, mais d'assurer notre autonomie énergétique, de manière propre et locale.* » Le courant produit par les panneaux solaires du parc est revendu à Enercoop, un fournisseur coopératif spécialisé dans les énergies renouvelables. Mais le village de Luc-sur-Aude étant le premier sur la ligne de distribution, l'essentiel de l'électricité fournie par la centrale solaire est consommé sur place.

**Lire aussi : [Produire et consommer son électricité, un rêve accessible, mais pas sans risques \(/economie/article/2018/05/31/produire-et-consommer-son-electricite-un-reve-accessible-mais-pas-sans-risques\\_5307303\\_3234.html\)](https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/05/31/produire-et-consommer-son-electricite-un-reve-accessible-mais-pas-sans-risques_5307303_3234.html)**

Avant de se *faire* une place au soleil, le projet a nécessité de la patience : pas moins de huit ans de travail pour le maire, agriculteur bio dans le civil. Car produire sa propre énergie ne s'improvise pas. Une fois les panneaux, onduleurs, transformateurs et autres câbles installés grâce à l'expertise technique de l'entreprise partenaire Soleil du Midi, l'installation doit *être* raccordée au réseau d'Enedis, ex-ERDF. Un casse-tête qui a bien failli faire *échouer* le projet, en raison du monopole de l'entreprise, seule habilitée à *réaliser* toutes les interventions techniques (raccordement, dépannage, relevé des compteurs...).

**275 000 euros récoltés**

« Nous avons évalué notre budget sur la base d'un devis fait par un sous-traitant trois fois moins cher que celui d'Enedis. Cela a été la douche froide », se rappelle Georges Mounier, consultant dans la filière bio, qui, avec sa compagne, a été l'un des premiers habitants du département à croire et à investir dans le projet. Pendant un an, la municipalité essaie de trouver une solution pour faire baisser le prix, en proposant, par exemple, de creuser les tranchées. « La seule réponse d'Enedis, c'était : "impossible" », raconte Jean-Claude Pons. Le rachat par la municipalité d'un terrain plus proche du futur parc, qui permet de diminuer la distance de raccordement et, donc, la facture, débloque la situation.

Du côté des citoyens, l'adhésion s'est faite facilement, grâce à un travail d'animation et de sensibilisation. A la demande de la mairie, une sociologue a été mandatée pour recueillir les attentes et les réticences de la population. « Nous avons pris conscience d'appréhensions auxquelles nous n'aurions pas pensé, se rappelle l'édile. Certains s'inquiétaient de l'incidence du parc sur les zones de captage des eaux de pluie et craignaient que les panneaux nuisent à l'irrigation. » Brochures, réunions publiques, porte-à-porte contribuent à l'implication des Lucois. Résultat : en moins de trois semaines, 275 000 euros sont récoltés par le biais de la plate-forme de financement participatif Enerfip, consacrée à la transition énergétique. L'apport de 100 000 euros par la région Occitanie achève de boucler le budget.

#### « Investir dans une épargne éthique »

Un quart des habitants du village sont actionnaires. Le reste habite dans les communes environnantes ou du département. Agriculteurs, retraités, artisans, salariés... La plupart des souscripteurs ont investi entre 100 et 500 euros pour « leur électricité ». Quelques gros contributeurs sont allés au-delà de quelques milliers d'euros.

« La motivation principale est d'agir concrètement pour l'environnement, explique Georges Mounier, aujourd'hui président bénévole de la société d'exploitation citoyenne 1,2,3 Soleil. C'est aussi l'occasion d'investir dans une épargne éthique, avec un taux de rendement (autour de 5 %, selon les projections) supérieur à celui d'un compte d'épargne. » Ces nouveaux producteurs citoyens ne sont pas les seuls à avoir envie de se réapproprier collectivement leur électricité. Les projets fleurissent un peu partout, comme à Aubais, dans le Gard, ou Marmagne, dans le Cher. Sous le soleil exactement.